

Latini cepere Terram Sanctam et tunc corpus ejus transportarunt ad quoddam castrum sive villam in regno Francie.

[105, b] DE VALLE JOSAPHAT CUM LOCIS IN EO SANCTIS

Vallis Josaphat longa est, sed parum lata inter montem Oliveti ac sanctam civitatem, in qua torrens Cedron quondam fluxit suis temporibus ex aquis pluvialibus coaccrescens, situata. In hac valle Christus ad judicium venturus creditur, post finalem resurrectionem corporum humanorum auctoritate judiciaria unicuique secundum opera que egit mercedem propriam redditurus. Estque in valle locus ubi beatissimus prothomartyr Stephanus lapidatur et a Saulo vestes lapidantium conservantur. Ibi beatus Stephanus Christum a dextris Dei vidit, cui pro lapidantibus orando spiritum moriens recommisit. Ibique juxta beati Stephani sepulchrum fuit positum beatissimi Laurentii corpus et modo Rome uno gaudent sarcophago.

In hujus vallis principio a sinistris est ecclesia beatissime Virginis in quam descenditur per plures gradus, forte quadraginta quatuor, lapideos, quia pro majori parte sub terra est. Quod ex ruinis civitatis Jherusalem vallem replentibus accidisse creditur. Hec ecclesia non est pulchra, sed magna, obscura et devota ; in cujus^a [106, a] medio, in parvo tigurio^b, sepulchrum matris Dei ostenditur in quo ab apostolis asseritur tumultata. Hic locus omni devotione extolli meretur, ubi templum Dei, sacrarium Spiritus Sancti monsque solempnissimus, de quo excisus est lapis angularis sine manibus ponitur, recipitur et quamvis paucio tempore continetur. Non enim diu corpus illud sanctissimum beate Virginis ibi dimissum est, sed statim, anima reassumpta, resurrectionis et immortalitatis dotibus eternisque premiis gloriatur.

Prope hanc ecclesiam, sub quadam rupe naturali sive caverna, multum devota ac proprie locus orationis est ubi Jhesus, avulsus a discipulis suis

a. un mot exponctué après cujus : tigurio. — b. pour tugurio.

1. Marie-l'Égyptienne (vers 345-vers 421), femme d'Alexandrie, réputée de mauvaises mœurs, qui se réfugia dans le désert, à la suite d'une vision qu'elle eut à Jérusalem. Confusion ici, de la part d'Adorno, entre cette Marie-l'Égyptienne et Marie-Madeleine (ou Marie de Béthanie ou encore Marie de Magdala). De plus, c'est Marie-Madeleine qui aurait débarqué de son vivant sur les côtes de Provence et aurait vécu recluse dans la grotte de la Sainte-Baume.

2. D'après la prophétie de *Joël*, IV, 2 : « Je rassemblerai toutes les nations, je les ferai descendre à la vallée de Josaphat ». En cette prophétie et en deux autres textes sacrés (*Jérémie*, XXV, 31 ; — *Isaac*, LVI, 16) Josaphat est un nom symbolique. Cette vallée du Jugement ou de la Décision devrait sans doute se situer près de Jérusalem mais ne peut être identifiée avec celle de Josaphat dont le nom n'apparaît, ici, qu'au IV^e siècle. Cependant, la tradition en était bien affirmée ; « Cette vallée est nommée en la Sainte Escripiture le val de Jesaphat, qui fait mention que le general jugement y sera tenus ». ANGLURE. *Le Saint Voyage...*, 66.

là, jusqu'au moment où les Latins prirent la Terre sainte. Ils transportèrent alors son corps dans un château ou une ville du royaume de France¹.

[105, b] LA VALLÉE DE JOSAPHAT ET SES LIEUX SAINTS

La vallée de Josaphat, qui s'étend entre le mont d'Olivet et la cité sainte, est longue, mais étroite. Le torrent du Cédron y a coulé autrefois, grossi périodiquement par les eaux de pluie. C'est dans cette vallée, croit-on, que le Christ viendra lors du Jugement, après la résurrection finale des corps, jugera en maître et récompensera chacun selon ses œuvres². Dans cette vallée se trouve aussi le lieu où le bienheureux Étienne, premier martyr, fut lapidé, pendant que Saül gardait les vêtements des bourreaux³. Là, le bienheureux Étienne vit le Christ à la droite de Dieu et lui recommanda son âme au moment de mourir, en priant pour ceux qui le lapidaient. Là encore on déposa, à côté du tombeau du bienheureux Étienne, le corps du bienheureux Laurent et à Rome, ne se trouve aujourd'hui que son sarcophage⁴.

A l'entrée de cette vallée, à gauche, est l'église de la bienheureuse Vierge, dans laquelle on descend par des marches de pierre au nombre de quarante-quatre environ, car l'église est en majeure partie enterrée⁵. Ceci est dû, croit-on, à l'accumulation des ruines de la cité de Jérusalem qui ont comblé la vallée. Cette église n'est pas belle, mais grande, obscure et vénérée; en son [106, a] milieu, sous un petit édicule, on montre le tombeau de la Mère de Dieu; elle y fut, affirme-t-on, ensevelie par les apôtres. Ce lieu mérite d'être l'objet de la plus vive dévotion, car c'est le réceptacle où a été ensevelie et a reposé, au moins un moment, la bienheureuse Vierge, temple de Dieu, sanctuaire de l'Esprit-Saint, rocher très sacré, dont a été détaché, sans intervention de l'homme, la pierre angulaire. Ce très saint corps, en effet, n'est pas resté là longtemps, mais très vite il a repris vie, glorifié par les dons et les récompenses éternelles de la résurrection et de l'immortalité.

Près de cette église, dans une cavité naturelle du rocher ou caverne très vénérée, et à juste titre, est l'endroit où Jésus, s'écartant de ses

3. *Actes des Apôtres*, VII, 54-60. Le lieu de la lapidation de saint Étienne n'est pas connu avec exactitude et la tradition, sur ce point, a varié. Jusqu'aux années 1300, les Chrétiens situaient la lapidation au nord de la ville, au-delà de la porte de Damas, parfois désignée sous le nom de porte de Saint-Étienne et où fut construite une église dédiée à saint Étienne en 455, cf. LECLERCQ (H.). article : Étienne. *D.A.C.L.*, t. V, col. 624.

4. Le martyr de saint Laurent se situe à Rome, cf. LECLERCQ (H.). article : Laurent. *D.A.C.L.* t. VIII, 2, col. 1917 et sq.

5. Église du Tombeau de la Vierge, qui datait du IV^e siècle, reconstruite avec une église souterraine par les Croisés (avant 1161). — Cf. VOGÜÉ (M. de). *Les Églises...*, p. 305 et sq.

quantum est jactus lapidis, ter oravit Patrem dicens : Pater, si possibile est, transeat a me calix iste. In quo loco descendit Angelus de celo confortans eum quando pre doloris angustia factus est sudor ejus tanquam gutte sanguinis decurrentes in terram. Ibi etiam est lapis quem Jhesus, cum oraret, strinxit pre tristitia future passionis, ubi impressio digitorum manifestissime remansit. Patet ergo Christum naturam nostram veram, sine [106, b] culpa tamen, humanis passionibus subditam in omnibus assumpsisse. Estque locus alius ibi circa ubi, sumpto Petro et aliis duobus filiis Zebedei, ubi^a cepit Jhesus contristari et mestus esse, dicens : Tristis est anima mea usque ad mortem.

Item, prope sepulchrum beate Virginis est locus in quo beata Virgo zonam suam projecit beato Thome apostolo. In hac etiam valle, in pede montis supra quem sancta civitas constructa est, sub terra quodammodo sunt^b natatoria Syloe, fons scilicet Christi evvangelio^c non ignotus, ubi Christus cecum illuminavit ac Lazarum mundavit. Locus adhuc hodie communis est ; in eo per gradus descenditur veniuntque volentes ad lavandum. In cujus opposito, Absalon magnam et pulchram statuam in ejus memoriam fieri fecerat, que in Libro Regum Manus Absalon appellatur. Ibique prope Ysayas propheta secatus fuit serra lignea a Manasse rege Jherusalem. Et ibidem sub quercum Rachel quiescit humatus^d.

Ibi etiam invenitur fons beate Virginis qui dicitur fons indeficiens, ubi beata Virgo sepius lavit panniculos filii sui benedicti. Statque fons iste multum profunde in monte. Estque et [107, a] locus ubi Jacobus minor, tempore passionis Christi, latuit et tertia die Christus ei apparuit. In eodemque loco Zacharias interfectus fuit intra templum et altare.

a. ubi, répété deux fois. — b. corrigez : est. — c. pour evangelio. — d. corrigez : humata.

1. C'est la grotte de l'Agonie. Luc, XXII, 42-44, *ibid.*, p. 313-314.

2. Marc, XIV, 34.

3. Thomas, arrivé trop tard pour la mise au tombeau de la Vierge, reçut cependant sa ceinture (d'après un apocryphe arabe cité par DANIEL ROPS : *Les Évangiles de la Vierge...*, p. 199).

4. En souvenir de la guérison de l'aveugle à qui Jésus dit : « Va te laver à la piscine de Siloé ». Jean, IX, 1-7.

5. Confusion, sans doute : en effet, il n'est pas fait allusion à Absalon dans les *Livres des Rois* ; mais au *II^e Livre de Samuel*, XIII, 1 et XVI, 21 à XVIII, 18 : « De son vivant, Absalon avait entrepris de s'ériger la stèle qui est dans la vallée du Roi, car il s'était dit : « je n'ai pas de fils pour commémorer mon nom » et il avait donné son nom à la stèle. On l'appelle encore aujourd'hui le monument d'Absalon » (*ibid.*, XVIII, 18).

6. Sur le règne de Manassé (687-642) : *II^e Livre des Chroniques*, XXXIII, 2-20 et *II^e Livre des Rois*, XXI, 2-10. Mais il n'y est naturellement pas question de ce supplice d'Isaïe, né vers 765. Son supplice par Manassé appartient à la tradition juive ; on commémorait son martyre près de l'ancienne piscine de Siloé.

7. Près de Siloé, de nombreux tombeaux furent taillés dans le roc ; l'un d'eux était réputé le tombeau de la fille du Pharaon. Rachel, épouse de Jacob, fut ensevelie

disciples d'un jet de pierre, implora trois fois son Père en ces termes : « Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi. » En ce lieu, l'Ange descendit du ciel pour le réconforter dans son angoisse au moment où sa sueur devint comme des gouttes de sang qui tombaient à terre¹. Là se trouve aussi une pierre que Jésus, alors qu'il priait, étreignit en songeant à l'horreur de sa future Passion; la marque de ses doigts y demeure encore très nettement. Il est évident que le Christ avait assumé entièrement notre vraie nature sans [106, b] la faute originelle, mais en se soumettant à toutes les douleurs humaines.

On voit encore non loin de là l'endroit où Jésus, qui avait pris avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée, commença à éprouver de la tristesse et de l'angoisse et dit : « Mon âme est triste jusqu'à la mort »²;

Près du tombeau de la Vierge, on montre aussi le lieu où elle jeta sa ceinture au bienheureux Thomas apôtre³. Dans la même vallée, au pied du mont sur lequel est construite la Sainte Cité, se trouve, un peu au-dessous du niveau du sol, la piscine de Siloë, connue du Christ dans l'Évangile puisqu'il y rendit la vue à un aveugle et y guérit Lazare. Le lieu est encore fréquenté aujourd'hui; on y descend par des marches et ceux qui le désirent y viennent se laver⁴.

En face, Absalon avait fait faire en sa mémoire une grande et belle statue, qui est appelée, dans le Livre des Rois, la Main d'Absalon⁵. Tout près de là, le prophète Isaïe fut scié en deux à l'aide d'une scie de bois par ordre de Manassé, roi de Jérusalem⁶. Là également, Rachel repose en terre sous un chêne⁷.

On trouve encore dans la vallée une fontaine, réputée intarissable, à laquelle la Vierge Marie vint bien souvent laver les couches de son fils béni. Cette fontaine est profondément enfoncée dans la montagne⁸. On voit aussi [107, a] l'endroit où Jacques le Mineur se cacha au temps de la Passion du Christ et où le Christ lui apparut au troisième jour⁹. Au même endroit, Zacharie fut tué entre le temple et l'autel¹⁰. Non loin

non dans la vallée de Josaphat mais près de Bethléem : *Genèse*, XXXV, 19 : « Rachel mourut et fut enterrée sur le chemin d'Ephrata, c'est Bethléem ».

8. Cette source est le *Gihon* de la Bible : *I^{er} Livre des Rois*, I, 38, cf. *supra*, p. 256, note 2.

9. Trois monuments funéraires, ceux d'Absalon, de Jacques et de Zacharie, se trouvaient effectivement sur la rive gauche du Val de Josaphat. LE SEIGNEUR D'ANGLURE dit, lui, que Jacques-le-Mineur se trouvait en la chapelle Saint-Marc (cf. *supra*, p. 262, note 5). La tradition désigna ensuite, pour ce tombeau, un sépulcre taillé dans le roc, très près du monument funéraire d'Absalon; ce caveau aurait été construit par un certain Hézir, de la famille d'Aaron; c'est, en tout cas, un tombeau familial, dans la tradition juive, comportant une chambre centrale et plusieurs chambres funéraires.

10. *Matthieu*, XXIII, 35, rapporte les paroles du Christ : « pour que retombe sur vous tout le sang des justes répandu sur la terre depuis le sang d'Abel le Juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez assassiné entre le sanctuaire et l'autel ». Le grand-prêtre Zacharie mourut, lapidé, avec la complicité du roi de Juda, Joas, pour s'être élevé contre le culte des idoles (*II^e Livre des Chroniques*, XXIV, 17-22, où Zacharie est dit « le fils du prêtre Yehoyade »).

Ibidemque prope est pulcherrima turris marmorea rotunda, non alta multum, quam Absalon pro sepultura sua construere fecit. Qui quidem proposuit, sed Deus de eo propter peccata sua disposuit quia in arbore appensus est. Turris habet quadram unam fenestram in quam adhuc hodie pueri pagani, transeuntes per ipsum sepenumero locum, lapides in fenestram proiciunt in memoriam seu ignominiam ipsius gravis peccati inobedientie scilicet Absolonis^a. Estque ibi prope locus in quo Judas ad arborem cicomorum desperatus se suspendit. Et prope ad duos jactus baliste est cava leonis ubi sepulti sunt undecim milia virorum qui occisi fuerunt sub nomine Christi sub Cosdroe, rege Persarum. Estque in latere montis Oliveti supra vallem Josaphat ager figuli, Acheldemach hebraice, hoc est ager sanguinis in sepulturam pereгри-[107, b]-norum precio Christi comparatus. Locus est concavus, superius clausus, habens in superficie IIII aut V foramina rotunda per que mortuorum cadavera inferuntur. Multorum sanctorum corpora ibi requiescunt. Modo vero soli Armeni ibidem sepeliuntur. In monte ibi prope excisa sunt in rupibus multa Christianorum habitacula et oratoria graciosa atque devota. In illis enim latuerunt apostoli tempore passionis Christi.

DE BETHLEEM AC MONTANIS JUDE

Per quatuor miliaria distat Bethleem a Jherusalem. In quo itinere loca sacra conspiciuntur : primum tres cisterne, ubi tres magi stellam ducem, quando venerunt in Jherusalem, perdierunt quia cum Herode locuturi erant, quam iterum eodem in loco redeuntes recuperarunt. Item et domus Abacuch prophete qui Danieli in Babylonia cibum portavit. Item et domus Helye et domus Jacob. Item sepulchrum etiam sancte Rachelis, uxoris Jacob et matris Joseph, que in partu Benyamin moriens

a. corrigez : Absalonis. La phrase suivante : Estque in latere montis Oliveti supra vallem Josaphat ager figuli, Acheldemach hebraice, id est ager sanguinis in sepulturam peregrinorum precio Salvatoris Christi comparatus, supprimée par le mot : vacat.

1. Absalon s'était révolté contre son père David (*II^e Livre de Samuel*, XIII-XVIII) et, après sa mort, « on le jeta dans une grande fosse en pleine forêt et l'on dressa sur lui un énorme monticule de pierres » (*ibid.*, XVIII, 17). Mais Absalon s'était fait construire, de son vivant, un mausolée qui serait ce pilier ou monument d'Absalon, cf. *supra*, p. 282, note 5. Le moine du *Voyage en la Sainte Cité* (p. 79) dit aussi que les Sarrasins lançaient des pierres en signe d'opprobre sur cette « tour ».

2. Ce champ est situé au sud de Jérusalem, sur la pente nord du Djabal Abū Tūr, au-dessus de la vallée de Hinnon. Acheté par les grands prêtres à un potier avec l'argent de la trahison que leur avait donné Judas. *Matthieu*, XXVII, 3-8 : « voilà pourquoi ce champ-là s'est appelé jusqu'à ce jour « le champ du sang » ». Le mot s'écrit Haqal dema et est d'origine araméenne.

3. Il s'agit de la *Grotte du Lion* et du cimetière de Mamillah.

4. Ce sont les très nombreuses tombes creusées dans le roc, dans les pentes du

de là est une très belle tour ronde en marbre, peu élevée, qu'Absalon fit construire pour sa sépulture. C'est du moins ce qu'il avait prévu, mais Dieu en disposa autrement, car, en raison de ses péchés, il fut pendu à un arbre. La tour a une fenêtre carrée dans laquelle, encore aujourd'hui, les enfants païens jettent en passant des pierres en mémoire, ou plutôt en désapprobation, du grave péché de désobéissance commis par Absalon¹.

Il y a dans le voisinage le lieu où Judas, désespéré, se pendit à un sycamore et à deux jets de baliste la caverne du lion, où furent ensevelis onze mille hommes tués comme chrétiens sous Chosroès, roi des Perses. Au flanc du mont d'Olivet, au-dessus de la vallée de Josaphat, se trouve le champ du potier, en hébreu Acheldemach, c'est-à-dire champ du sang, acheté pour ensevelir les pèlerins [107, b] et payé du prix du Christ². L'endroit a été excavé; il est fermé sur le dessus et percé de quatre ou cinq ouvertures rondes par lesquelles sont descendus les cadavres³. Les corps de nombreux saints y reposent. De nos jours, seuls les Arméniens s'y font ensevelir. Près de là, dans la montagne, les chrétiens ont ouvert dans le rocher de nombreuses habitations et de jolis oratoires fort vénérés⁴. Les apôtres s'y sont cachés au temps de la passion du Christ⁵.

BÉTHLEEM ET LES MONTAGNES DE JUDÉE

Bethléem est distant de quatre milles de Jérusalem. Sur la route, on rencontre divers lieux sacrés : d'abord les trois citernes où les trois mages se rendant à Jérusalem perdirent l'étoile qui les guidait, parce qu'ils allaient s'entretenir avec Hérode. Mais ils la retrouvèrent au même endroit lorsqu'ils revinrent⁶. On voit encore la maison du prophète Abacuc, qui porta des aliments à Daniel à Babylone⁷, la maison d'Élie et la maison de Jacob, le tombeau de sainte Rachel, épouse de Jacob et mère de Joseph. Celle-ci mourut en mettant au monde Benjamin et

Djabal Abū Tūr ou *Mont du Mauvais Conseil*, que Adorno peut voir de la vallée, la *Géhenne* du Nouveau Testament. Ces tombes servirent d'abri aux ermites et, plus tard, de tombeaux aux pèlerins.

5. La *Caverne des Apôtres* où se seraient réfugiés les apôtres après l'arrestation du Christ.

6. La visite des Mages à Bethléem n'est décrite que dans l'Évangile de *Matthieu* (II, 1-12) qui ne fait aucune allusion à ces citernes. Cependant, le moine anonyme du *Voyage de la Sainte Cité* en parle également (p. 80). On connaît, à Bethléem, la ou les citernes de David, creusées dans le roc, où trois de ses guerriers puisèrent, au péril de leur vie, une eau qu'il ne voulut pas boire (« C'est le sang des hommes qui sont allés risquer leur vie ». II^e Livre de *Samuel*, XXIII, 17) : ces citernes se situeraient en dehors de Bethléem, à 500 m environ au nord-ouest ; leur identification avec celle dite des *rois Mages* est incertaine ; cette dernière se situait plutôt sur la place, devant l'église.

7. *Daniel*, XIV, 31-42. Cette maison, de même que celles d'Élie et de Jacob, ne sont pas, semble-t-il, citées par les autres voyageurs de cette époque ; leur identification en est incertaine.

pertransivimus per oppida scilicet Cascino, sive Cascinum, per Castel Florentino, per Estago. Deinde venimus in Pungeboni, ubi est rectum iter Romanum venientibus ex Longobardia, ut infra patebit dum rediemus. Deinde per civitatem Senarum, nobilem et antiquam civitatem, per Bonconventum, per Sancto Clerico, per *Recours*^a, per Paliā, per Aquependentem, per St. Laurenzo, per Borcherio, per Monflascon, per Viterbe, que est egregia civitas, per *Ronsellon*^b, per Sotri, per Monteroso, per Tourbacha.

Tandem 18^a Aprilis que erat dies mercurii bonee^c septimania^d in sancta civitate Romana applicuimus et ibidem mansimus usque ad alteram diem post Pascha. Et ab ista urbe Romana, orbis quondam domina, a termino a quo incipiam capitula hujus itineris exprimenda finiam. Cetera que ponuntur in principio itineris hujus sive viatici nostri, et que ponentur in fine ejusdem a Roma ponentur transitorie, sive^e aliquorum capitulorum dis ... tive^f ut supra etiam prologo sive post prologum satis dixi.

DE ROMA

[p. 34] Fuerat enim dominus genitor deputatus ad servitium Domini sanctissimi, scilicet ad portandum palleum sub quo transiret Sanctissimus. Erant etenim cum eo alii septem nobiles ad hoc onus deputati. Venit enim de palacio suo Sanctissimus ad ecclesiam Sancti Petri cardinalibus, archiepiscopis, prelati, nobilibus concomitatus : duo fratres dipiti^h Moree, fratris imperatoris Constantinopolitani, filius regis et reⁱ ... Bassut duo duceri^j Alemannie, dominus Alexander vicecomes, frater ducis Mediolani Francisci Sforcie, capitaneus ecclesie romane, frater marchionis Mantue, senator romanus, dominus Ludovicus de Campofrigoso, nobilis Januensis

a. en français dans le texte. — b. id. — c. pour bone. — d. pour septimane. — e. pour sive. — f. pour sine. — g. une partie du mot laissée en blanc par La Coste : distinctione. — h. pour despoti. — i. la fin du mot laissée en blanc par La Coste : regine. — j. pour duces.

1. Sur cette *via Francigena* suivie par les pèlerins venus du nord et en route vers Rome, cf. RENOARD (Y.). Routes, étapes et vitesses de marche de France à Rome aux XIII^e et XIV^e siècles. *Studi in Onore di Amintore Fanfani*, t. II. Milan, 1962, p. 425.

Cascina est dans la vallée de l'Arno, sur la rive gauche, à 15 km environ à l'est de Pise.

2. Castelflorentino, à 15 km environ au sud d'Empoli et de la vallée de l'Arno.

3. Estago semble bien être Certaldo. La route de pèlerinage évite ainsi Florence, quittant la vallée de l'Arno pour remonter celle de l'Elsa, vers Sienne.

4. Cf. *infra*, Copie La Coste, p. 461.

5. Buonconvento, à 30 km environ au sud-sud-est de Sienne.

6. San Quirico est certainement San Quirico d'Orcia, à 18 km plus au sud.

7. Recours pourrait être Radicofani, à quelques 30 km plus au sud, régulièrement cité par tous les itinéraires, entre Sienne et Bolsena.

8. Au sud de Radicofani, la route rejoint puis suit la vallée de la Paglia.

9. Acquapendente, à 15 km environ au nord du lac de Bolsena.

10. San Lorenzo est à environ 5 km au nord du lac de Bolsena.

11. Ronciglione, à 15-20 km au sud de Viterbe, près du lac de Vico.

12. Sutri, siège d'un évêché à quelque 5 km plus au sud.

13. Monterosi est au sud-est de Sutri, à 10 km environ.

14. Tourbacha est certainement Torre di Baccano, à l'est du lac de Bracciano,

les bourgs de Cascino ou *Cascinum*¹, Castelflorentino², Estago³, puis nous gagnâmes Poggibonsi, par où passe la route directe que suivent les voyageurs allant de Lombardie à Rome, ainsi que nous le verrons plus loin à propos de notre retour⁴. Nous traversâmes ensuite Sienna, noble et antique cité, Buonconvento⁵, San Quirico⁶, Recours⁷, la Paglia⁸, Acquapendente⁹, San Lorenzo¹⁰, Borcherio, Montefiascone, Viterbe, qui est une cité remarquable, Ronsellon¹¹, Sutri¹², Monteroso¹³, Tourbacha¹⁴.

Enfin le 18 avril, qui était le mercredi saint, nous parvînmes à la cité sainte de Rome, où nous restâmes jusqu'au mardi de Pâques. C'est à partir de cette ville de Rome, autrefois maîtresse de l'univers, que je commencerai à compter les chapitres de cet itinéraire et que je terminerai¹⁵. Le reste du récit, c'est-à-dire le texte placé au début de ce voyage ou de notre itinéraire et le texte placé à la fin ne serviront que de transition, sans faire l'objet de chapitres distincts, ainsi que je l'ai déjà suffisamment expliqué dans le prologue ou après le prologue.

ROME

A. p. 41 [p. 34] Mon père avait été choisi pour assurer le service du très Saint Seigneur et devait porter le dais sous lequel se déplacerait le très Saint Père. Il était accompagné de sept autres nobles désignés pour la même charge. Le très Saint Père se rendit en effet de son palais à l'église Saint-Pierre accompagné de cardinaux, d'archevêques, de prélats et de nobles : deux frères du despote de Morée, frère de l'empereur de Constantinople¹⁶, le fils du roi et de la reine de Bassut¹⁷, deux ducs allemands, le vicomte Alexandre, frère du duc de Milan Francesco Sforza, capitaine de l'église romaine¹⁸, le frère du marquis de Mantoue, sénateur romain¹⁹, le seigneur Lodovico de Campofregoso, noble génois²⁰ et beaucoup

régulièrement indiquée, par les pèlerins et voyageurs qui empruntent cette voie, comme la dernière étape ou une des dernières étapes avant Rome.

15. Sur la numérotation des chapitres de cet itinéraire, cf. *supra*, p. 33.

16. Les deux derniers despotes de Morée furent Demetrios et Thomas, frères de l'empereur Constantin IX ; devant l'invasion des Turcs en 1459, Thomas prit la fuite par Corfou et Ancône puis se réfugia à Rome où le pape lui fit don d'un palais près de l'Hôpital Santo Spirito et lui versa une pension (en 1460). Cf. *supra ms. A.*, p. 154, note 1. Mais Thomas mourut en 1465 et, en 1470, le titre de despote de Morée est alors porté par ses deux fils, André et Manuel.

17. Peut-être de Bosnie ? cf. *supra. ms. A.*, p. 379, note 9.

18. Alessandro Sforza (1409-1473), fils naturel de Muzio Attendolo Sforza et frère de Francesco ; il obtint du pape l'investiture de Pesaro en 1447 ; il commanda à plusieurs reprises les armées pontificales et milanaises ; le pape lui conféra, en 1464, le titre de vicaire de Grandara ; sa fille Battista épousa Federico di Urbino en 1459.

19. Le marquis de Mantoue est alors Louis III Gonzague (1444-1478), fils de Jean François II. Cf. BRINTON (S.). *The Gonzague. Lords of Mantua*. Londres, 1927.

20. Les Fregosi, ou Campofregosi, étaient alors les seuls rivaux des Adorni ; les deux familles se disputaient âprement la charge de doge (cf. à ce sujet l'information erronée donnée par Jean Adorno : *supra*, p. 51, note 5). Lodovico Fregoso, fils de Bartolomeo, avait été élu doge une première fois à la mort de son parent, Giano Fregoso, le 16 décembre 1448 ; il fut chassé par un autre parent, Pietro Fregoso, fils de Battista. En 1461, un violent conflit l'opposa à Prospero Adorno (sur ce personnage, cf. *supra*, *Copie La Coste*, p. 434) et à deux membres de son propre clan, dont l'archevêque de Gênes, Paolo Fregoso. Lodovico fut alors doge à deux reprises de juillet 1461 à mai 1462, puis de juin 1462 à janvier 1463 cf. LUIGI (P.), LEVATI (M.). *Dogi perpetui...* cf. *supra*, p. 435, note 6.

et multi oratores diversorum regum et principum, etiam dominus Anselmus, Scotus, Scotorum regis orator, qui patri in omnibus astitit. Quos omnes, et dominum genitorem, ut supra dixi, summus pontifex [p. 35] Paulus communicavit manu propria et ex suo calice bibere^a fecit per cardinalem unum quem bibantes osculabantur post sumpta libamina in maxilla sinistra.

Deinde portatus est in cathedra summus pontifex super porticum Sancti Petri in altum coram omni populo fecitque exponere bullam quem ex thesauro ecclesie, pleno consilio cardinalium, omnibus Christi fidelibus concessit, videlicet plenariam remissionem omnium peccatorum cum sua sancta benedictione. Et quod de cetero anni jubilei computarentur de anno 25 *en*^b 25 et inciperet annus primus jubileus anno 1475^c proxime venturo. Ex quo omnes astantes populi in maximo ... gavisii sunt clamantes alta voce : *Vive papa Paulo*^c. Deinde reducerunt sanctissimum dominum papam ad palacium. Et veniens ante cameram suam privatam dedit domino genitori signum manu sua sancta ut accederet propius. Et ibidem dedit sibi benedictionem ac licentiam visitandi loca sancta et terras ultramarinas infidelium paganorum, imponens sibi propriis manibus ad collum unum agnus Dei cum perlis et lapidibus garnitum et decoratum.

Die etiam sancta jovis, que erat 19^a mensis Aprilis precedens ipsam Pascham, habuerat etiam dominus genitor a Sanctissimo audienciam, ubi et ego interfui, tribuens domino genitori^a osculum primo pedes, deinde manus et mihi pedes [p. 36] tantum, concedens domino genitori, uxori, filiis et filiabus semel in vita, semel in mortis articulo, vive vocis oraculo, plenariam remissionem omnium peccatorum, designans etiam sibi diem Pasche pro audiencia ampliori et hoc fuit, ut dixi, circa horam vesperarum illius dicti jovis.

Unde vidimus omnia illa sancta servicia in illis sanctis diebus per papam. cardinales, archiepiscopos, episcopos, prothonotarios et participantes et alios prothonotarios, cappellanos, diacones, subdiacones, accolitos et cantores celebrata, precipue eadem die jovis sancta post prandium mundatum quod sanctissimus papa in propria persona fecit et cardinales ut servierunt. Quod qualiter agebatur longum est enarrare. Affuerunt 12 viri pauperes de albo induti ex novo quibus ipse Sanctissimus in persona pedes lavit.

Die etenim veneris sancta, mane, septem ecclesias visitavimus, ut tempus et loca sancta requirebant, in quibus sunt a culpa et pena indulgentie et remissiones omnium peccatorum.

Sabbato vero sancto equitavimus cum domino genitore ad palacium ubi interfuit dominus genitor divino officio nostri pape et missa finita cardinalis Sancti Marci de domo Barba, multum acceptus ac dilectus a sanctissimo

a. pour bibere. — b. en français dans le texte. — c. en italien dans le texte. — d. ajoutez : ad.

1. Cf. E. DE LA COSTE. *Anselme Adorno...*, p. 110. C'est ce personnage qui, parti plus tard de Rome, arriva trop tard à Gênes pour s'y embarquer (cf. *infra*, p. 461).

2. Le jubilé romain était bien un cas particulier d'indulgences qui impliquait le pèlerinage à Rome et la visite de plusieurs basiliques. Le premier jubilé semble avoir été institué par Boniface VIII, en 1300, lors du conflit avec Philippe-le-Bel. Les jubilé devaient tout d'abord être séparés par une période de cinquante années, mais Urbain IV en institua un en 1390 et de nombreux pèlerins visitèrent cependant Rome en 1400 ; un autre jubilé eut sans doute lieu en 1423 ou 1425, cf. DELARUELLE (E.), LABANDE (E.-

d'orateurs des divers rois et princes, parmi lesquels le seigneur Anselme, écossais, orateur du roi d'Écosse qui assista en tout mon père¹. Le souverain pontife [p. 35] Paul donna la communion de sa propre main à chacun d'entre eux, et à mon père également, ainsi que je l'ai dit plus haut et il les fit boire à son propre calice que leur tendait un cardinal, dont ils baisaient la joue gauche après avoir bu.

On porta ensuite le souverain pontife sur sa chaise en haut du portique de Saint-Pierre face au peuple et il fit présenter une bulle qu'il a concédée, sur le trésor de l'église, avec l'accord entier des cardinaux, à tous les fidèles du Christ. Elle leur accorde la rémission complète de tous leurs péchés avec sa sainte bénédiction. Les années jubilaires seront comptées de vingt-cinq en vingt-cinq et la première année jubilaire sera l'année 1475². A cette nouvelle, tous les assistants manifestèrent la plus grande allégresse et crièrent à haute voix : « Viva papa Paolo ». Ils ramenèrent ensuite le très saint pape à son palais. Celui-ci, au moment où il arrivait devant sa chambre privée, fit à mon père de sa sainte main le signe d'approcher. Ce fut alors qu'il lui donna sa bénédiction et l'autorisation de visiter les lieux saints et les terres des païens infidèles situées outre-mer. Il lui mit au cou de ses propres mains un agnus Dei orné et décoré de perles et de pierres précieuses³.

Le jeudi saint, qui était le 19 avril avant Pâques, le très Saint-Père accorda à mon père une audience à laquelle j'assistai aussi. Il permit à mon père de baiser d'abord son pied, puis ses mains ; à moi, il ne fut permis que de baiser ses pieds. [p. 36] Par une décision formulée de vive voix il accorda à mon père, à son épouse, à ses fils et à ses filles la rémission entière de tous leurs péchés une fois de leur vivant et une fois à l'article de la mort. Il accorda de plus à mon père une audience plus longue pour le jour de Pâques. Ceci se passa, comme je l'ai dit, ce jeudi vers l'heure de vêpres.

Nous assistâmes donc à tous les services magnifiques célébrés au cours des jours saints par le pape, les cardinaux, les archevêques, les évêques, les protonotaires participants et les autres protonotaires, les chapelains, les diacres, les sous-diacres, les acolytes et les chantres. Nous assistâmes en particulier le jeudi saint, après le déjeuner, au lavement des pieds auquel le pape procéda en personne, assisté des cardinaux, dans un esprit de service. Il serait trop long de raconter en détails cette cérémonie à laquelle prirent part douze pauvres, vêtus de vêtements blancs tout neufs, dont le très Saint-Père lava lui-même les pieds.

Le matin du vendredi saint, conformément à la coutume de ce jour et à la sainteté des lieux, nous nous rendîmes aux sept églises dont la visite permet d'obtenir une indulgence en matière de faute et de peine ainsi que la rémission de tous les péchés⁴.

Le samedi saint, nous nous rendîmes à cheval, mon père et moi, au palais où mon père servit l'office divin de notre Seigneur le Pape. Après la messe, le cardinal de Saint-Marc, de la famille Barbo, qui est très bien

R.), OURLIAC (P.). *L'Église au temps du grand schisme et de la crise conciliaire (1378-1449)*. Coll. *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours*, éd. FLICHE (A.) et MARTIN (M.). T. XIV, 2. Paris, 1964, p. 813-814.). Paul II institua effectivement la périodicité des vingt-cinq ans. Voir surtout : ROMANI (M.). *Pellegrini e viaggiatori nell'economia di Roma dal secolo XIV al XVII*. Milan, 1948.

3. Cf. *supra*, ms. A, p. 41, note 3.

4. Les sept églises de Rome visitées pour gagner les indulgences plénières étaient : Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure, Sainte-Croix-de-Jérusalem, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Laurent-hors-les-murs, Saints-Fabien-et-Sébastien.

Domino nostro, et merito cum sit sanctissime vite et religiosus dominus duxit dominum genitorem et me pariter secum in prandio, cui dominum genitorem invitari fecerat. Quo prandio finito, [p. 37] devota loca iterum visitavimus.

Et altera die sequenti, que erat Pascha a sanctissimo Domino nostro beneficia iterum et facultates et indulgencias multas et licentiam eundi, ut supra dixi, obtinuimus.

Sicque altera die Pasche que erat XXIII^a Aprilis recessimus a Roma versus Januam ne navem carracam ... quam prius dum illic essemus pro passagio nostro versus Tynesum in Barbaria paraveramus antequam illic in Janua rediremus, carracam^a non inveniremus et sic passagio nostro frustraremur, sicuti contigit domino Anselmo, predicto oratori Scotorum regis qui, dispositis suis rebus in Urbe, nos secutus est ut in nostra fieret societate, sed quando appulit Janue per duos forte dies recesseramus. Naves hujusmodi magne, quum carrigate sunt et onuste, expectant ventum prosperum, statim vela tendunt et iter arripiunt, neminem expectant^b propter interesse more que sic contingere posset^c. Ideo, ut dixi, ab Urbe recedere illa die sancta lune nos coegit necessitas non inveniendi paratam navem sicque recessimus ab Urbe versus Januam, relictis ibidem domino Antonio de Frankville, domino Audomaro et Daniele, qui usque Romam cum domino^d venerant, quibus melior via communis peregrinorum Jerosolimitarum visa est a civitate Venetiarum quam a Janua ... a quo jam nos passagium nostrum incipere constitueramus. Rogaverunt me saepe predicti et persua-[p. 38]-adere conati sunt ut dominum genitorem rogarem atque inducerem ut et ipse velle^e per Venetias iter et passagium suum inchoare tanquam per viam multo tutiorem et magis frequentatam. Ego profecto, etsi domino patri quod ab eis rogatus essem dixerim, non tamen pro suis opinionibus persuasi, sed potius oppositum, si opus fuisset et dominus pater eis aures prebuisset, persuasissem. Verum dominus genitor in proposito itineris quod facere proposuerat constans premansit^f, quod et mihi persumme placuit multa videndi et peragrandi cupido.

Itaque, eis ibidem relictis, nos predicto die lune ab Urbe recessimus et ipsi predicti et alii multi per duo aut tria miliaria extra Romam nos associarunt. Et venimus illo sero in Turre Buchano, facientes illud idem iter per easdem civitates et oppida de quibus suo loco dicitur infra in reditu versus civitatem Pysarum, per quod iter veneramus.

24^a die mensis Aprilis que erat dies sabbati, venimus iterum in Pysis. Est enim dicta Pyse Pysarum^g antiquissima civitas, olim plurium oppidorum veluti modo Florentia domina, ut patet in eorum cathedrali ecclesia ubi in navi ecclesie pendent pulcra castra ex lignis confecta et pulcre depicta et tot ibi pendent quot sub se oppida habebat. Verum modo tributaria facta est Florentie, cui ipsa Pisana civitas subjacet et obedit. Est equidem

a. supprimez carracam répété deux fois. — b. pour expectantes. — c. texte défectueux. — d. un mot manquant après domino : genitore. — e. pour vellet. — f. pour permansit. — g. pour Pisanorum.

1. Sur les conditions d'armement et le rythme de la navigation des grosses nefes génoises à cette époque, cf. HEERS (J.). *Gènes au XV^e siècle...*, p. 292-306.

2. Cf. *supra*, *Copie La Coste*, p. 433, note 18.

3. Sur Venise, port des pèlerins et sur l'organisation de leur transport vers la Terre Sainte, cf. en particulier Riant (P.). Pièces relatives au passage à Venise de pèlerins de Terre Sainte. *Archives de l'Orient Latin*, t. II, p. 237-249. — NEWETT (M. M.). *Canon*

vu de notre très Saint Seigneur et fort aimé de lui à juste titre, car il se distingue par la très grande sainteté de sa vie et par son esprit très religieux nous conduisit, mon père et moi, à un déjeuner auquel il avait fait inviter mon père. Après ce déjeuner, [p. 37] nous visitâmes de nouveau les lieux saints.

Le lendemain, qui était le jour de Pâques, notre très Saint Seigneur nous prodigua de nouveaux bienfaits, permissions et indulgences et nous accorda l'autorisation de faire ce voyage, comme je l'ai dit plus haut.

Le lendemain de Pâques, qui était le 23 avril, nous quittâmes Rome pour Gênes de crainte de ne plus retrouver la caraque sur laquelle nous avions retenu notre passage pour Tunis, en Barbarie, pendant notre premier séjour à Gênes. Nous aurions alors manqué notre passage, comme il arriva au seigneur Anselme orateur du roi d'Écosse qui régla d'abord ses affaires à Rome, puis se mit en route plus tard que nous dans l'intention de faire la traversée avec nous. A son arrivée à Gênes il apprit que nous étions partis depuis près de deux jours. Les grands navires comme celui-là, quand ils sont chargés, attendent le vent favorable et dès qu'il se lève, hissent les voiles et appareillent sans attendre qui que ce soit en raison des intérêts en jeu⁴. C'est pourquoi, je le répète, la nécessité de ne pas manquer le navire prévu nous poussa à quitter Rome ce saint lundi pour Gênes. Nous laissâmes à Rome le seigneur Antoine de Francqueville et les seigneurs Omer et Daniel qui avaient jusque-là⁵ accompagné mon père mais jugeaient la voie ordinaire des pèlerins de Jérusalem, par Venise⁶, préférable à celle par Gênes en faveur de laquelle nous avions déjà opté. Nos compagnons avaient maintes fois tenté de me convaincre [p. 38] d'intervenir auprès de mon père afin de le décider à prendre la route par Venise réputée plus sûre et plus fréquentée. Moi cependant, tout en présentant leur requête au seigneur mon père, je ne partageais pas leur opinion mais j'étais plutôt enclin, si la nécessité s'en était fait sentir et si mon père les avait écoutés, à le persuader du contraire. En fait mon père demeura ferme dans ses projets de voyage et cela me plut extrêmement car j'étais avide de visiter et de parcourir de nombreux pays.

Nous quittâmes donc Rome ce lundi en y laissant ces compagnons qui nous escortèrent avec beaucoup d'autres amis sur une distance de deux ou trois milles à la sortie de Rome. Nous arrivâmes ce soir-là à Torre Buchano⁴, après avoir traversé les villes et bourgs que je décrirai ci-dessous dans le récit de notre retour vers Pise, car nous suivîmes alors le même itinéraire.

Le 24 avril, qui était un samedi⁵, nous arrivâmes pour la seconde fois à Pise. Cette ville, l'antique cité des Pisans, eut autrefois, comme Florence maintenant, plusieurs autres villes sous sa dépendance. C'est ce que l'on peut voir dans la nef de la cathédrale où pendent de beaux châteaux forts en bois, peints avec art, dont le nombre correspond à celui des villes sujettes de Pise. Mais la cité est tombée récemment sous la dépendance de Florence à qui elle doit soumission et obéissance⁶.

Pietro Casola... — MONDIGLIANO LEPSCHY (A.-M.). Éd. *Viaggio in Terrasanta di Santo Brasca (1458) con l'itinerario di Gabriele Capodilista (1480)*, coll. *I cento viaggi*, n° 4. Milan, 1966.

4. Cette *Torre Bucchano* serait le même lieu déjà cité à l'aller et bien *Bacchano*, à environ une journée de marche de Rome, cf. *supra*, *Copie La Coste*, p. 456, note 14.

5. Le jour de Pâques étant, cette année 1470, le 22 avril, le samedi suivant était le 28 avril et non le 24.

6. Pise fut soumise à Florence en 1406.

bene murata civitas, per eam fluvius Arnus, qui etiam per Flo-[p. 39]-rentiam excurrit, per eam etiam affluit. Qui Arnus ibidem est latus et profundus qui in civitate diversis pontibus, pulcherrimis ex marmoribus, voltatis veluti pontes Brugenses pertransitur. Habet plateas latas et jocundas, satis pulcris domibus et altis fultas. Nihil est in ea modo precipui nisi ecclesia major cum cimiterio. Est enim ecclesia cathedralis archiepiscopalis et est dignissima atque pulcerrima et sumptuosa, facta ex lapidibus, columnis marmoreis purpureis, serpentinis, cytrinis, albis, subrubeis, nigris, perpolit, nudatis et mirabiliter incisis, ita quam^a non ditiores ecclesias neque sumptuosiores alibi esse judicavimus. Habet circumquaque extra ejus muros circuitum pavimentatum ex albissimis marmoreis politis petris, elevatum cum septem gradibus quorum summus gradus habet viginti pedes in latitudine ita quod ecclesia ab extra sic per illum ambitum potest circui et in illo summo gradu per incolas spatiari et ambulari. Juxta ecclesias predictam est turris rotunda ex columnis parvis confecta et potest intrinsece ascendi septingentis gradibus. Est ea mirabiliter alta et creditur satis quum sint columnae diversorum colorum marmoreae, sicut est ecclesia, mille et ultra^b. Jocundum est enim illam turrim cum suis columnis ab extra conspiciere. In parte occidentali ecclesie sunt tria portalia sculpta mirabili opere et in facie ecclesie superius intra pinnaculum ymago Virginis [p. 40] gloriosissime Marie quam nunquam ex petra politissima vidimus pulchriorem. In ecclesia requiescunt corpora multorum sanctorum singulariter in una tumba corpora Gamalielis, Nicodemi... Abib... de qua tumba domini ecclesie dederunt domino patri petram, dicentes quod, si ponat in aqua, illa potata liberabit a febribus et ab alio morbo.

In parte occidentali ejusdem ecclesie est ecclesia rotunda, cooperta plumbo ad modum turris, intus cum pilariis et columnis magnis et parvis bene sculptis et pollitis. Estque in ea fons unus de petra purpurea, inestimabilis pretii. Est in ea ymago sancti Joannis Baptiste ex cupro deaurato ad modum hominis magni. Statque altero^c magnum in medio ecclesie elevatum quinque gradibus et potest circui per columnas. Est etiam pavimentata de opere mosaico, mirabilibus historiis composito. Insuper, iste ecclesie predictae et supradictae turris et campus sanctus de quo infra dicam, stant et sita sunt ad unam ... civitatis intra muros super uno viridi campo plano et magno quasi cimiterium esset. In parte cuius septentrionali est dictus campus sanctus clausus cum magno ambitu ad modum claustrum quarum qualibet quadra habet in longitudine passus 80 et in longitudine^d passus tredecim. In medioque ejus est cimiterium in quo sunt multe tumbe [p. 41] lapideae sive monumenta lapidea, ubi corpora sanctorum episcoporum, principum, nobilium et civium posita sunt.

a. pour quod. — b. texte défectueux et incomplet. — c. pour altare. — d. pour latitudine.

1. Sur les ponts de Pise, cf. TOSCANELLI (N.). Il quartiere di Kinsica e i ponti sull'Arno nel Medioevo. *Bollettino Storico Pisano*. 1935.

2. Le Campanile, œuvre de Bonano et de Gherardo Pisano ; il semble surprenant que Jean Adorno ne signale pas l'inclinaison de la tour, prévue par Gherardo lui-même lors de la construction (vers 1190) dans le but de corriger l'affaissement du sol instable.

3. Gamaliel était un juif de Palestine, docteur, pharisien et membre du sanhédrin dans les premières années de l'ère chrétienne ; il aurait été le maître de saint Paul. La tradition le montre converti au christianisme et en fait un saint.

Pise est solidement fortifiée et, comme Florence, [p. 39] traversée par l'Arno. Le fleuve y est large et profond, mais on le passe sur plusieurs très beaux ponts de marbre voûtés comme les ponts de Bruges¹. La ville a des rues spacieuses et agréables, bordées de très belles et hautes maisons. On n'y trouve pas actuellement d'édifices remarquables, à part l'église principale et le cimetière. Cette église cathédrale est le siège d'un archevêché. Elle est imposante, fort belle et fort riche, faite de pierres et de colonnes de marbre rouge, serpentín, citrin, blanc, rose, noir, bien polies, lisses et admirablement sculptées, ce qui nous a fait penser qu'il n'y avait nulle part ailleurs église plus riche ni plus somptueuse. Elle est toute entourée, à l'extérieur de ses murs, d'une plate-forme de marbre poli d'une très grande blancheur, surélevée par sept marches, dont la plus haute a vingt pieds de largeur, si bien qu'il est possible de faire le tour de l'église extérieurement le long de cette plate-forme sur le gradín supérieur de laquelle les habitants marchent et se promènent. Près de cette église se trouve une tour ronde faite de petites colonnes². On peut y monter de l'intérieur à l'aide de sept cents marches. Elle est étonnamment haute et l'on croirait presque, étant donné que les colonnes, au nombre de mille et davantage, sont faites de marbres de diverses couleurs comme l'église elle-même... Il est en effet agréable de regarder de l'extérieur cette tour avec ses colonnes. Sur la face occidentale de l'église se trouvent trois portails sculptés d'un admirable travail et dans une niche, plus haut sur la façade, une statue [p. 40] de la très glorieuse Vierge Marie en pierre très finement polie qui surpasse toutes celles que nous avons vues. Dans l'église reposent les corps de nombreux saints et en particulier dans une seule tombe les corps de Gamaliel³, Nicodème⁴... Abibas. Les seigneurs de l'église donnèrent à mon père une pierre de cette tombe en lui disant que s'il la mettait dans de l'eau et en buvait ensuite, il serait délivré des fièvres et d'autres maladies.

A l'ouest de cette église se trouve une église ronde couverte de plomb qui a la forme d'une tour ; elle est ornée à l'intérieur de piliers et de colonnes grandes et petites, bien sculptées et polies⁵. On y voit aussi une fontaine de pierre rouge d'un prix inestimable⁶, ainsi qu'une statue de saint Jean-Baptiste en cuivre doré de la taille d'un homme de haute stature. Au milieu de l'église s'élève un grand autel surélevé de cinq marches dont on peut faire le tour en suivant la colonnade. Il y a aussi un pavage de mosaïque illustrant de merveilleuses histoires. J'ajoute que ces églises, la tour et le Camposanto dont je parlerai ci-dessous sont situées à une... de la cité à l'intérieur des murailles sur un grand terrain plat couvert d'herbe comme le serait un cimetière. Au nord de ce terrain se trouve le Camposanto dont j'ai parlé, fermé par un large promenoir en forme de cloître dont chaque côté a quatre vingts pas de longueur et treize de largeur. Au centre est le cimetière où se trouvent beaucoup de tombes [p. 41] et de monuments de pierre dans lesquels ont été déposés les corps de saints évêques, de

4. Nicodème : pharisien qui vivait au temps de Jésus Christ ; il devint son disciple et serait l'auteur d'un évangile apocryphe, appelé *Actes de Pilate*.

5. Il s'agit évidemment du baptistère que Jean Adorno n'identifie pas, malgré l'existence de fonts baptismaux et d'une statue de saint Jean Baptiste. De la même façon, il n'a pas parlé du campanile, mais d'une « tour ». Il ignore ainsi la tradition fort ancienne, très vive dans les cités où s'était imposée l'influence orientale et byzantine, du baptistère et du campanile séparés du corps principal de l'église ; cette tradition se retrouve bien plus tard à Florence. Ce baptistère de Pise, commencé par Diotisalvi vers 1150, fut terminé par Nicolá et Giovanni Pisani au XIII^e siècle.

6. Cette cuve baptismale, de Bigarelli, date de 1246.

Similiter dictum claustrum sive ambitus quadratus est, pavimentatus alibissimis marmoreis politis ad modum alabastri ubi petre quadrate eleuantur ex pavimento et sic sunt subtus diverse caverne ubi corpora mortuorum recondita arescunt, marcescunt, absque ullo fetore infra triduum liquescunt. Est enim depictus dictus campus sanctus et insculptus sive incisus mirabilibus historiis, ita quam^a in duobus diebus vix videri possint magnalia illius loci. Qui quidem campus sanctus precellit in pulcritudine et ornatu alios campos sanctos quos vidimus sicut Parisiis, Rome et in Hierusalem.

Ibidem in civitate Pysana dimisimus et reliquimus equos nostros uni mercatori florentino nomine Thomas ut eos vel venderet vel nobis conservaret. Qui Thomas postquam equos vendidisset per viginti forte dies postea tres equi ex quinque mortui sunt. Credo hoc fuerit ex laboribus quos in montibus riperie Januensis illis saxosis valde eundo et redeundo habuerunt. Fuerunt enim corpulenti et sic minus apti ad similes petrosos colles et montes pertranseundum.

Eodem die in sero circa vespas intravimus unam parvam navim sive cudam ut navigaremus versus Januam et navigavimus per Arnun fluvium usque ad ostia ejus, quod flumen mare ibidem intrat [p. 41 bis]^b ubi portus Pysanus est. Ab iis ostiis Arni fluvii paululum recedit Liburium oppidum Pysani predicti portus, munitissima arx, apud quam ad mille passus in quoddam scopulo a continenti terra recedenti fundata est turris, quae pharia appellatur, prebens nocturnum lumen ibidem circa navigantibus et Pysanum portum attendens.

Mare intrare nequivimus ob ventos contrarios et procellosos qui turbidum mare efficiebant. Ideo ibi eo sero et alia tota die dominica pernottavimus usque in die lune. Sed in die dominica ivimus in unam ecclesiam ad duo miliaria distantem que vocatur Sancti Petri ad gradus et est magna et pulchra, campestris, respiciens Liburneam viam. Quam fundavit, ut aiunt, sanctus Petrus in persona dum veniret de Antiocha cum suis discipulis versus Romam et postea sanctus Clemens eam consecravat ... Est in ea ecclesia imago beate Virginis, depicta antiquitus in muro, que in pectore vestimenti gerit ad modum lapidis preciosi ad magnitudinem fabe nodum unum cum quo vestis colligitur et quo adunatu in pectore in quo videtur scintilla quedam lucens ad modum stelle lucentis ...

Die igitur lune que erat 30 Aprilis mane, licet mare adhuc esset impetuosum et necessitas adesse Janue nos urgeret ne a passagio deficeremus,

a. pour quod. — b. cette page n'est pas paginée dans la copie La Coste.

1. Ainsi le célèbre monument funéraire sculpté par Tino di Camaino, en 1315, pour la tombe d'Henri VII.

2. De nombreux artistes ont travaillé aux peintures murales du Camposanto de Pise :

- Francesco Traini, célèbre peintre de Pise, et un peintre d'outre-apennin, sans doute de Bologne, que plusieurs auteurs nomment Vitale di Bologna, peu après 1350, pour le *Triomphe de la Mort*, le *Jugement Dernier*, la *Crucifixion*.

- Andrea da Firenze en 1377 pour la *Légende du Beato Raineri*.

- Antonio Veneziano, en 1384-1387, pour le *Miracle de l'eau et du vin*.

- Taddeo Gaddi, en 1390, pour *Satan et le Christ*.

- Spinello Aretino, en 1391-1392, pour la *Légende d'Éphèse*.

- Benazzo Gozzoli, de 1468 à 1484, pour le cycle de l'*Ancien Testament*.

3. Jean Adorno compare certainement le Camposanto de Pise au cimetière des

princes de nobles et de citoyens¹. Le cloître ou plus exactement le promenoir qui en fait le tour, est aussi pavé de marbres blancs, polis comme de l'albâtre. Les dalles en sont surélevées par rapport au sol, ce qui ménage au-dessous diverses cavités où les corps des morts enterrés se dessèchent, se flétrissent et se dissolvent dans l'espace de trois jours sans aucune odeur. Ce Camposanto est orné de peintures, de sculptures et de reliefs aux thèmes admirables dont la qualité est telle que deux jours sont à peine suffisants pour voir les merveilles du lieu². La beauté et la décoration de ce Camposanto dépassent celles des autres cimetières que nous avons vus à Paris³, à Rome et à Jérusalem par exemple.

C'est à Pise que nous abandonnâmes nos chevaux que nous laissâmes à un marchand florentin du nom de Tommaso pour qu'il les vende ou nous les garde. Trois d'entre eux sur cinq moururent vingt jours environ après avoir été vendus par le dit Tommaso. Je crois que ce fut la conséquence des fatigues qu'ils endurèrent en traversant les montagnes de la rivière de Gènes qui sont très rocailleuses. Ils étaient en effet de forte taille et par conséquent peu aptes à traverser des collines et des montagnes pierreuses de ce genre.

Le même jour nous nous embarquâmes vers le soir pour Gènes sur un petit bateau ou *cuda*⁴ et nous descendîmes l'Arno jusqu'à son embouchure [p. 41 bis] où se trouve Porto Pisano. Un peu en arrière de cette embouchure de l'Arno se trouve Livourne qui est la forteresse du port de Pise, citadelle solidement fortifiée à mille pas de laquelle, sur un rocher détaché de la terre ferme, a été bâtie une tour appelée phare. Celle-ci éclaire la nuit ceux qui naviguent dans les parages et leur signale le port de Pise.

Nous ne pûmes pas prendre la mer, trop agitée en raison des vents contraires qui soufflaient en tempête. Nous passâmes donc en ces lieux la nuit, toute la journée du dimanche et la nuit suivante jusqu'au lundi. Mais le dimanche nous nous rendîmes à une église distante de deux milles appelée San Piero a Grado. C'est une grande et belle église, en pleine campagne, regardant la route de Livourne⁵. Elle a été fondée, dit-on, par saint Pierre en personne au cours du voyage qu'il fit d'Antioche à Rome en compagnie de ses disciples. Elle fut ensuite consacrée par saint Clément ... Il y a dans cette église une très ancienne peinture murale représentant la bienheureuse Vierge dont le vêtement est attaché et rassemblé à hauteur de la poitrine par un nœud qu'elle porte à la manière d'une pierre précieuse, de la grosseur d'une fève ; sur ce nœud, on voit scintiller un point comme une étoile brillante⁶...

Le lundi, qui était le 30 avril, au matin, bien que la mer fût encore très forte, pressés par la nécessité de gagner Gènes pour ne pas manquer l'autre

Innocents de Paris, cf. DUFOUR (V.). *La danse macabre peinte en 1425 au cimetière des Innocents*. Paris, 1875.

4. Le mot est, à deux reprises, orthographié de la même façon (cf. également *infra*, *Copie La Coste*, p. 466) ; cependant ce mot, ainsi écrit, ne se rencontre en aucun acte génois de l'époque ; il faut admettre une erreur et proposer le mot *lembo*, petit navire à voile de faible tonnage qu'utilisaient très souvent les marins des Rivières génoises.

5. San Piero a Grado est sur les bords de l'Arno, à mi-chemin entre Pise et la mer ; la première église fut érigée à l'endroit où, selon la légende, aborda saint Pierre au cours de son voyage d'Antioche à Rome ; elle fut consacrée par saint Clément, pape de 88 à 97, qui avait été ordonné par saint Pierre lui-même. Telle qu'elle se présente, l'église date des XI^e et XII^e siècles.

6. L'église était ornée de peintures murales de Deodato Orlandi.

Domino nos committentes, intravimus dictum portum [p. 42] Pysanum et sic ipsum mare Ligusticum versus optatam Januam ubi adesse desideravimus. In quo mari Ligustico fuimus omnes admodum infirmi ob maximas procellas maris et eo quod nostra navis sive nostra cuda erat parva et levis, unico nauta cum puero gubernata. Quum non comedimus^a nec bibimus quique, quamquam noster navis rector dictus Martinus de Raphallo provisiones pro nobis vini et aliorum copiose fecisset, ipse enim solus illis fruitus est.

Navigavimus juxta riperiam orientalem Januensem et vidimus multos portus et oppida multa veluti portum civitatis olim Lunensis. Fuit illa idem vetusta sed interiiit et, ut credo, diurno tempore lapsa, cum dicat Lucanus in hiis versibus :

Hoc^b propter placuit thuscos de monte^c vetusto
Arari^d vates^e qui maximus^f
Arrous^g incoluit deserte menia Lune^h

Maximi questus et mercium diversarum in hoc portu commercia flunt, quod notat Persius ; avariciam Romanorum reprehendens dicit :

Lunamⁱ portum opere est cognoscite^j cives.

Fuit enim olim celebris civitas sed hodie pauca vestigia restant. Adest enim insula parvula in opposito portus qui illum ab austro affricoque tutum facit, habens forte passuum quinque millia in longitudine ac latitudine et admit-[p. 42 bis]^k-tit navigia. Et portus ipse Lunensis est omnium navigiorum satis capax ; flumen enim Macre illum influit, juxta illud Lucani :

... Macra moratur

Alvos^l, vicine prorumpit^m in equora Lune.

In predicta insula, ut dicitur, olim fuit Veneris templum quod postea christiani sancto Venerio consecraverunt, ideo ille portus sive oppidum quod illam insulam spectat ex parte occidentali Portus Veneris appellatur, de quo infra veluti etiam Portus Veneris qui est optimus quantorum sint in illa ripa, sive costa, sive riperia occidentaliⁿ et est locus parvus et insignis. Et poete ibi fingunt residentiam Veneris fuisse. In eo loco et aliis sex ibi prope, maxime in uno loco qui vocatur Vernacea sive Vulnecia, crescunt optima vina, ut hic superius dixi. Vernache enim vinum est

a. pour comedimus. — b. pour Hec. — c. pour more. — d. pour Acciri. — e. un mot manquant après vates : quorum. — f. un mot manquant après maximus : aevo. — g. pour Arruns. — h. pour Luce. — i. pour Lunai. — j. pour cognoscere. — k. cette page n'est pas paginée dans la copie La Coste. — l. pour Alnos. — m. pour procurrit. — n. pour orientali.

1. Il s'agit bien de Luna, colonie romaine fondée en 177 av. J.-C., dont les ruines se trouvent sur la plaine littorale formée, près de son embouchure, par les alluvions de la Magra. Luna fut gravement éprouvée par les attaques des Lombards conduits par Rotaric et, surtout, par un raid audacieux d'une flotte de Normands, commandée par deux chefs célèbres, Hastings et Bjorn, partie en 859 d'un camp fortifié de la Loire, qui atteignit l'année suivante les rivages de la Provence puis remonta l'Arno jusqu'à Fiesole, cf. LEWIS (A. R.). *Naval Power and Trade in the Mediterranean World. A.D. 500-1100*. Princeton, 1951.

2. La ville était donc encore intacte au temps du poète latin Lucain (39-65 ap. J.-C.). D'autre part, si les vers cités par Jean Adorno se trouvent bien dans la *Pharsale*,

traversée, nous nous recommandâmes à Dieu et entrâmes dans le port [p. 42] de Pise, puis dans la mer de Ligurie en direction de Gênes, où nous désirions tant arriver. La violence de la tempête qui sévissait dans cette mer de Ligurie nous rendit tous très malades, d'autant que notre bateau ou *cuda* était petit et léger, gouverné par un seul marin avec un enfant. Comme aucun de nous ne mangea ni ne but, le patron de l'embarcation nommé Martino de Rapallo, qui avait fait pour nous ample provision de vin et d'autres denrées, fut le seul à en profiter.

Nous navigâmes le long de la Rivière orientale de Gênes et nous vîmes un grand nombre de ports et de bourgs, comme le port de l'antique cité de Luna¹. Celle-ci exista autrefois mais disparut et, d'après ce que je crois, tomba en ruines il y a longtemps, comme le dit Lucain dans ces vers :

« Devant ces présages on décida, suivant l'antique usage, de faire venir
[les devins étrusques.
Le plus âgé d'entre eux, Arruns, qui habitait les murailles de Luna
[abandonnée »².

De très grands profits et un important commerce de marchandises diverses se faisaient dans ce port, ainsi que le signale Perse en désapprouvant l'avarice des Romains :

« Citoyens, il est bon de connaître le port de Luna »³

Luna fut donc naguère une cité célèbre, mais aujourd'hui il en subsiste peu de vestiges. Une petite île en face du port protège celui-ci des vents du sud et du sud-ouest ; elle a peut-être cinq mille pas de long et autant de large [p. 42 bis] et ne fait pas obstacle à la navigation⁴. Quant au port même de Luna, il peut recevoir à peu près tous les navires. La Magra se jette dans la mer tout près de là, comme l'écrit Lucain :

« La Magra qui, sans retenir les navires, s'élance dans la baie de Luna voisine »⁵.

Il y eut, dit-on, autrefois dans cette île un temple de Vénus que les chrétiens consacrèrent par la suite à saint Vénérius⁶. C'est pour cette raison que le port ou le bourg qui regarde l'île du côté de l'ouest s'appelle Porto Venere⁷. J'en parlerai ci-dessous. Porto Venere est le meilleur des ports que l'on trouve sur la rive ou la côte dite Rivière occidentale de Gênes⁸ ; c'est un lieu petit, mais fameux. Les poètes imaginent que ce fut la résidence de Vénus. Cet endroit et six autres bourgs voisins, en particulier celui de Vernazza ou Vulnecia, produisent d'excellents vins, comme je l'ai

récit versifié de la guerre civile entre Pompée et César (I, v. 584-586) Jean Adorno commet ici une confusion qui semble assez fréquente en son temps : Lucain parlait de Lucca et non de Luna.

3. Aulus Persius Flaccus (34-62 ap. J.-C.), moraliste et satirique, qui, dans cette *Satire* (satire VI, v. 6) reprend un poème épique d'Ennius (239-169 av. J.-C.).

4. Il s'agit sans doute de l'île de Palmaria ; mais celle-ci, flanquée de l'île del Tino, ne se trouve pas au large de Luni ; elle ferme à l'ouest la baie de La Spezia, prolongeant le promontoire de Porto Venere.

5. *Pharsale*, II, v. 426-427.

6. Dans l'île de Palmaria furent construites, au VII^e siècle une chapelle et, vers les années 1050, l'abbaye de San Venerio.

7. Porto Venere était souvent identifié avec l'antique Portus Veneris.

8. Il s'agit évidemment de la Rivière orientale.